



Proximité
Plein Air

Transcription

Webinaire - 12 novembre 2024

Devis gagnants : Les clés pour réussir vos appels d'offres d'aménagement de sentiers de plein air

Cette transcription générée par l'IA peut comporter des erreurs.



Francis Tétrault 0:09

FT

Bonjour à tous et on attend beaucoup de gens aujourd'hui, donc on va commencer la rencontre dans quelques minutes.

Merci d'être présent et à l'heure, vous reviendrez en quelques instants.

Bonjour à tous et bienvenue, merci de votre présence et de votre intérêt à ce premier webinaire organisé dans le cadre du projet proximité plein air qui est une initiative du ministère de l'Éducation du Québec.

Mon nom est Francis Tétrault, je suis conseiller sports loisirs, récréotourisme et participation publique chez BC2.

Je suis accompagnée aujourd'hui de ma collègue Émilie-Jade Bigelow, également conseillère, à la technique.

BC2 été mandaté par le ministère de l'éducation pour mettre sur pied la plateforme proximité plein air et également produire le contenu qui s'est déposera dans la prochaine année.

Le webinaire d'aujourd'hui sera enregistré.

Ils ont été installés éventuellement sur la plateforme proximité plein air.ca que je suis certain que vous êtes déjà allé consulter, il va se joindre à du contenu varié, soit des webinaires, des formations, des articles et des outils et des témoignages sur des projets inspirants.

Portant sur le plein air de proximité que si on doit mettre un petit peu la table aux interventions de nos 3 présentateurs, aujourd'hui je fais un petit résumé du contexte qui nous amène au webinaire d'aujourd'hui.

Donc en fait, l'augmentation de la popularité du plein air dont j'ai été un témoin de privilégiés dans les 12 dernières années, fait en sorte que le milieu municipal s'intéresse à son développement comme outil de mise en valeur.

On parle de qualité de vie, on parle de vie active, d'attractivité des milieux.

On parle aussi de services aux citoyens.

Le développement du plein air était encore en cours de structuration.

On n'est pas assez rapidement du bénévolat au professionnalisme dans quelques pas de figure et le même peut-être dit des entrepreneurs qui aménagent les lieux de pratique.

Du côté des municipalités, c'est pas toutes les municipalités qui connaissent les activités de planeur de fond en comble, que ce soit au niveau des clientèles ou des aspects techniques qui entourent la mise en place des aménagements et des infrastructures et dernières années ont vu également l'arrivée de programme de financement.

On peut penser entre autres, au parc rural, au papier SP à et souvent ces

programmes là requièrent l'attribution de contrats par voie d'appel d'offres et aussi le fait que maintenant, les municipalités sont souvent les maîtres d'œuvre, le requiert en fonction évidemment de la taille des projets.

Donc l'objectif en fait, au final, c'est d'obtenir des aménagements qui répondent aux besoins des usagers et dont la qualité et la sécurité sont irréprochables, tout en respectant les budgets établis.

Pour les municipalités, ça nous amène au sujet du Webinaire, comment concilier le processus d'attribution de contrats qui, par nature, nécessite d'être cadré et là flexibilité qui est nécessaire à la création de ces aménagements ?

Là donc, nos présentateurs aujourd'hui représentent 3 points de vue de la même situation, soit les municipalités, les entreprises spécialisées en planification et en aménagement et les fédérations de plein air.

Je vous remercie d'avance de leur participation des petits au niveau du déroulement du webinaire, on va faire les 3 présentations, l'une à la suite de l'autre, vous êtes invité à demeurer des notes jusqu'à la période de questions qui va se dérouler à la toute fin.

Par contre, vous verrez dans votre bandeau en haut de l'écran qu'on va utiliser la boîte QR pour faire les questions.

Vous pouvez les inscrire à tout moment dans la présentation et ma collègue Émilie-Jade va monitorer.

On va s'assurer d'y répondre tout en bloc.

À la fin, on va essayer de répondre au plus de questions possibles avec le temps qu'on a aujourd'hui et la liste des questions et réponses complète, si jamais qu'on fait pas le tour sera publié avec le Webinaire sur la plateforme proximité planeur.ca sur ce allons dans le vif du sujet.

Et bon webinaire, notre premier présentateur et Olivier Thibodeau, chef des parcs et équipements à la ville de Rouyn-Noranda.

Un diplômé d'une maîtrise en gestion de projet de l'université du Québec à Rimouski Olivier rapidement orienté sa carrière vers les loisirs en milieu municipal, à l'emploi de la ville de Rouyn-Noranda depuis 2012, il est gestionnaire de en loisir municipal et se spécialisé dans la gestion de projet, l'optimisation des pratiques et la gestion du changement et l'œuvre dans son quotidien à positionner la ville de Rouyn-Noranda comme Leader en pratique de loisirs, en gestion des espaces verts et récréatifs et en mobilité active.

Pour ça, je vous laisse la place, Olivier merci.



Olivier Thibodeau 8:06

Ben, Bonjour tout le monde.

Merci, merci Francis pour l'introduction donc ouais c'est ça donc un petit minute ensemble pour vous parler un peu de l'expérience Rouyn-Noranda vienne derrière c'est ça les devis gagnants, les clés pour réussir vos appels d'offres en fait ce que je vous propose, c'est de d'emblée, je vais vous présenter un peu la réalité.

Rouyn-Noranda pour un peu se mettre dans le contexte, puis ensuite tout de suite, je vais utiliser un appel d'offre qu'on a déjà réalisé à Rouyn-Noranda, sur laquelle on a eu beaucoup de leçons à présent.

En fait, toutes, tout d'abord, juste vous mentionner, mais c'est un premier appel d'offre qu'on a fait pour le développement de sentiers de vélo, de montagne et pour nous, ça a été un appel d'offres qui n'a pas été tout à fait concluant.

Donc, ce qu'on souhaitait faire aujourd'hui, c'est d'utiliser un peu un contre.

Exemple de qu'est-ce qu'on a fait et qu'on n'a pas tout à fait réussi ?

C'est quoi les leçons apprises ?

Et depuis ce temps-là, les nouveaux devis qu'on a faites, qui fonctionnent bien.

Mais c'est quoi qui a fait en sorte qu'il fonctionne bien et qu'on a pu aller de l'avant avec ça ?

Donc en fait, la première chose qui est à considérer, c'est que Rouyn-Noranda, bon issue du regroupement de plusieurs municipalités, c'est une ville RC de 6000 km² avec 43000 habitants, 6000 km².

C'est beaucoup de territoires, fait que il faut comprendre que Ben on est plus éloigné et la majorité du territoire est en fait du territoire de terre nature publique, donc une utilisation encadrée par le MNF.

Qu'est-ce que ça fait pour la présentation d'aujourd'hui ?

Ben c'est excessivement important à considérer pour comprendre notre contexte, c'est à dire que dès qu'on habite à l'extérieur, donc d'un rayon d'à peu près 2 à 3 km du centre-ville, l'entièreté où la quasi-totalité des habitants ont commencé hier court des terres du MRNF, donc on assisté à ce que chaque noyau villageois.

En fait, dès qu'il est périurbain.

Euh Ben il se développé un réseau de ce temps ?

Sentiers instinctivement donc, y a une pratique non organisée qui s'installe et il y a un grand développement autonome.

Donc ça, ça amène une en fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de sentiers qui se développent autant que pour le ski de fond, la raquette, le vélo, le vélo de montagne, le fat bike en hiver, et cetera.

Donc c'est un vaste réseau de sentiers non organisé où semi organisé qui est mis en place.

C'est excessivement important à comprendre parce que ça amène un certain enjeu touristique, c'est à dire que à Rouyn-Noranda, avant le projet que je vais vous parler aujourd'hui, il n'y avait pas de produit d'appel en termes de vélo de montagne.

En fait, les seuls produits qui étaient disponibles, c'est des produits que les bureaux d'information touristique ne pouvaient pas envoyer les gens là pourquoi ?

Ben parce que justement, c'était des endroits où on devait être, avec un local pour pouvoir y aller y était pas organisé, il y avait pas l'OBNL qui gérait ça et voilà.

Donc on a à travailler beaucoup avec des euh, des entités qui sont autonomes pour venir encadrer cette pratique-là, évidemment vous le savez, on est une région nordique.

Donc là saisonnalité est importante, puis la datation climat est nécessaire à prendre en compte dans la plupart de nos aménagements.

Comme mentionné précédemment, Ben c'est ça.

Actuellement, on a un seul site pour le vélo de montagne sur notre territoire qui est celui qu'on va parler aujourd'hui et il y a 4 sites donc il y a 3 sites additionnels qui viennent à être développés pour les vélos à pneus surdimensionnés en période hivernale, donc bien important de comprendre notre contexte, surtout un point de vue de toute cette pratique non organisée là et le contexte dans lequel on est, où on n'est pas la seule ville, mais qui est relativement loin des milieux urbanisés, les plus grands milieux urbanisés, donc des métropoles pour bien comprendre comment.

On doit s'adapter et monter nos appels d'offres en fonction de cette réalité là.

Rapidement le, le modèle qu'on utilise aujourd'hui, Ben en fait ce qu'on vous présente, c'est des sentiers du Mont Powell qui est un peu comme je vous mentionnais notre contre-exemple qui a façonné grandement nos façons de faire.

Donc euh, les sentiers du monde paroisse, c'est quoi ?

Euh, c'est un réseau de sentiers de 19 point 3 km avec 10 pistes qui ont vraiment des variétés de difficultés.

On parle là si je vous montre la carte de autant du débutant de l'intermédiaire que de l'avancée.

On a surtout aussi beaucoup de changements de terrain à Rouyn-Noranda.

On est dans le bouclier canadien, donc on a énormément d'affleurements rocheux sur notre territoire, donc ça ça engendre.

Ben c'est sûr.

Une réalité d'aménagement qui est différente, donc le sentier en tant que tel.

Il est reconnu pour son terrain rocheux.

En fait, c'est un santé qui est un réseau de sentiers de vélo de montagne qui est vraiment à part des autres, qu'on en Abitibi-Témiscamingue, puis qui se démarque particulièrement par rapport à la présence de, justement, de ces fameux rock Garden qu'on retrouve à cet endroit-là spécifiquement.

Et par autre particularité, les conditions de terrain sont difficiles à travailler.

Euh Rouyn-Noranda, on a beaucoup de sols argileux, donc ça amène des des.

Des enjeux au niveau de la machinerie, au niveau des substrats qu'on va utiliser, et on est sur un, en fait, sur un ancien site désaffecté, donc d'une mine, donc évidemment qu'il faut le prendre en compte parce que dès qu'on creuse trop profondément, on pourrait retrouver potentiellement des des.

En fait des résidus miniers, donc il est important de rester à la surface ou du moins d'avoir des euh.

Des tests géotechniques lorsqu'on vient de voir à creuser à certains endroits, c'est un site là comme particularité, que c'est pas la ville qui l'a entamée.

En fait, c'est il n'avait pas d'offre de vélo de montagne à Rouyn-noranda il y a longtemps, et plusieurs nouveaux arrivants disaient, Ben, nous, on aime pratiquer le vélo de montagne, puis on souhaite le pratiquer, donc ils ont rapidement vu que c'était la.

Avait un potentiel parce qu'ils ont vu, il y avait beaucoup de raquetteurs qui allaient en hiver.

Ils ont vu le dénivelé et les affleurements rocheux qui étaient intéressants, donc ils ont démarré ça et ça a été repris par le club de vélo local qui a souhaité vraiment en faire un développement.

Mais pendant longtemps, encore une fois, on pouvait pas vraiment être diriger les gens là parce que c'était assez peu connu.

Difficile d'y aller, difficile de s'y retrouver, à moins d'être accompagné par un membre du club.

Donc en fait ça vraiment émerger d'un besoin du milieu, c'est devenu assez important.

Puis, ça a été aménagé au fil des années, jusqu'au jour où Ben on le club nous est arrivé avec la volonté de vraiment le développer.

Plus, puis d'aller chercher des subventions et là là municipalité, ce qu'elle a fait, c'est qu'elle a établi une entente de délégation avec le ministère des ressources naturelles et de la faune pour, en fait, déléguer la responsabilité de la gestion du terrain à la ville, ce qui nous permettait maintenant de déposer des projets au nom de l'organisme pour vraiment venir développer cet endroit là.

Et c'est ce qui a fait en sorte qu'on est allé de l'avant avec un devis d'appel d'offres

pour complètement refaire les sentiers, revoir certains liens, refaire des sentiers donc voilà donc ça, c'est le réseau de santé actuel qui a été retravaillé suite à l'appel d'offres qui s'est conclu avec un contrat de réaménagement et d'entretien des sentiers.

Donc, avant même d'aller dans les leçons apprises.

Ben, je vous dirais le gros de de notre présentation.

Aujourd'hui, ce qu'on voulait faire, c'est de vous dire un peu, Ben où on est allé.

Puis, c'est quoi les différentes possibilités qu'on a ?

Anti termes de gestion contractuelle pour une ville pour vraiment faire varier les devis selon la réalité du milieu que vous avez.

Nous, on s'en cachera pas là.

Une des raisons pourquoi le devis a peut-être moins bien été à la base, c'est que on a décidé au niveau administratif d'y aller avec le plus bas soumissionnaire, avec des conditions d'unité d'admissibilité minimale.

Et quand on va là, Ben c'est sûr qu'il faut que ces conditions d'admissibilité là qu'on estime soient béton, qui sont on soit vraiment derrière, puis on les a probablement pas suffisamment détaillés donc voilà donc la première chose à faire avant d'envisager les éléments administratifs, c'est vraiment Ben, c'est quoi les éléments techniques qui que qu'on souhaite ?

Bon donc, établir quelles sont les exigences minimales puis un peu, quelles sont les mandats comparables qu'on recherche parce que en fait, depuis cette ce devis là ce qu'on tente le plus de faire c'est de décrire le plus possible le milieu, les conditions dans laquelle ça s'implique, puis c'est quoi les attentes ?

Sans nécessairement les trop détaillées au point de vue technique, puis de de de créer un étau contractuel où les entreprises voient plus le terrain de jeu qui ont là-dedans, donc de prendre vraiment plus de temps pour détailler Ben, c'est quoi qu'on s'attend.

Puis, c'est quoi le souhait derrière ça pour laisser ensuite la libre expression sur comment ce sera fait, puis comment l'entreprise souhaite nous faire une proposition qui pourrait le faire du sens, puis lui donne une certaine liberté, nous faire une proposition qui est intéressante et créative, donc évidemment qu'on doit établir les exigences minimales et ce qui peut être intéressant d'intégrer, c'est potentiellement des mandats comparables qu'on trouve inspirants, donc des mandats que nous on juge, Ben ça c'est des choses intéressantes qu'on aimerait voir se représenter dans l'offre.

Ensuite, évidemment, l'expertise de l'entreprise, donc très important de demander ça.

Nous, on l'avait fait dans notre appel d'offres.

Premièrement, la une des principales, sinon la principale erreur qu'on a fait, c'est que on n'avait pas mentionné l'expertise de l'équipe affectée au projet parce que évidemment, lorsqu'on demande l'expertise de l'entreprise, il faut faire une distinction entre l'expertise de l'entreprise, donc l'entreprise qui a qui offre des services et l'équipe que cette entreprise là affectera au projet.

La réalité qu'on a, qui est une réalité d'éloignement, Ben ça fait qu'une entreprise en région métropolitaine pourrait appliquer sur notre projet, mais sous contracter au niveau local avec des personnes qui ont très peu d'expertise à ce niveau-là.

Puis en fait, c'est ce qui est arrivé chez nous, donc nous ce qu'on recommandé dans les éléments techniques, c'est vraiment de départager et de d'insister sur l'expertise de l'équipe affectée au projet et du chargé de projet.

Donc c'est vraiment de de déterminer ces éléments là.

Ensuite, évidemment, on intègre le plan de protection environnementale et aussi de mentionner bon, on sait qu'il y a un guide d'aménagement des sentiers de vélo de montagne, de vélo Québec qui est disponible.

Donc les spécifications et normes de constructions attendues, je vous dirais bien plus, on en met plus, c'est restrictif.

Donc évidemment, essayons de rester généraux en mentionnant que Ben on s'attend à ce que le devis respecté, les bonnes pratiques et les aménagements recommandés par les sentiers de montagne.

Et lorsque vous avez des contraintes spécifiques au Milieu, Ben les faire ressortir, donc aller vraiment spécifier les éléments que vous souhaitez absolument qui se retrouvent, mais pas nécessairement les mettre l'entièreté de tout ce qui est prévu dans les guides d'aménagement parce que ça fait des devis techniques qui sont très lourds et qui peuvent décourager, je crois, les entreprises à déposer leur candidature ensuite.

Ben une autre.

Une autre décision qui est à prendre, puis qui est plus au niveau administratif, c'est, est-ce qu'on inclut où on exclut la supervision ?

Donc est ce qu'on va vers un forfaitaire où l'entreprise se charge elle-même de la supervision du chantier, de la surveillance et tout ça où on veut nous-mêmes à pointer quelqu'un qui fasse une certaine surveillance externe, puis qui nous rendent des comptes sur ce qui se déroule, sur le le terrain en ensuite, on a les éléments généraux.

Ben comme je vous ai dit, prendre vraiment le temps de décrire le milieu pour être sûr que l'entreprise comprenne bien le mandat, donc prendre le temps de décrire le

contexte, le descriptif du milieu dans lequel ils incluent bien décrire le mandat, les objectifs poursuivis et se prévoir des clauses de qualité et de conformité, puis prévoir les possibilités de suspension du mandat et de de cessation du contrat.

Ça, c'est excessivement important à prévoir.

On on, on prévoit souvent l'entrée, on prévoit mal la fin, donc c'est important quand même de se prémunir à ce niveau-là.

Je vous dirais que l'élément le plus important, c'est assurément les éléments administratifs, donc vous avez 2 avenues selon nous, au niveau contractuel, vous avez 2 choix, soit on y va avec le plus bas soumissionnaire avec conditions d'admissibilité minimale.

Ce qu'on avait pris ou comme comité qualitatif agrille d'évaluation en assurément qu'on vous recommandé d'aller au comité qualitatif parce que ce qui va se produire avec le plus bas soumissionnaire, c'est que on n'a pas de d'évaluation qualitative qui est possible.

Donc quand il va avec un comité qualitatif, ce qu'on vient faire, c'est qu'on vient évaluer la situation, puis on vient dire bien qualitativement parlant, voici ce qu'on apprécié versus conditions d'admissibilité minimale, c'est les conditions sont remplies.

Oui, Eh bien on prend le plus bas soumissionnaire, donc la grille d'évaluation nous permet assurément d'amener des éléments qualitatifs et d'évaluation qui sont qui sont intéressants.

Maintenant, vous pouvez avoir un système à une enveloppe, c'est à dire que là, dans la grille d'évaluation, le prix en fait partie ou à 2 enveloppes, c'est à dire que la grille d'évaluation sur ceux qui réussissent à avoir une certaine un certain seuil, ça peut être 70, 75, 80%.

On ouvre la 2e enveloppe, je vous dirais que par expérience, ça donne le même résultat, donc que vous ayez un système à une ou 2 enveloppes, ça change rien. À partir du moment où vous avez un comité qualitatif, ça devrait vous garantir une certain résultat.

Intéressant Ensuite, Ben vous avez différentes façons de faire, vous pouvez y aller avec un prix forfaitaire qui est très sécurisant, qui est un gros package en même temps.

Ben ça va se représenter dans le prix, donc nous on préfère d'y aller en unitaire avec soit établir par même funéraires ou horaire, tout dépend de la difficulté du terrain.

Si vous avez quelque chose qui est assurément, disons, si la condition est uniforme.

Ça vient intéressant d'aller en mètre linéaire, mais si vous avez des différentes difficultés, des des terrains difficiles comme nous, on avait bien.

On avait choisi d'y aller à taux horaire.

Je vous présente un exemple de gré critérier parce que je pense qu'il est ce qui est, ce qui vous intéresse probablement le plus.

Donc dans la grille qui, terre qu'on a monté, nous, on recommande seulement un 10 point attribué à la firme et à son expertise.

Pourquoi ?

Parce que, comme je l'ai dit précédemment, c'est bien plus l'expertise du personnel affecté au projet qui nous importe.

Donc évidemment que la firme et son expertise sont importants.

Puis là dedans, on devrait demander des mandats de comparables et la différence entre la norme d'admissibilité minimale et les critères d'évaluation, c'est que dans ce cas-ci, mais on peut se permettre de demander des mandats.

Puis on peut se permettre d'appeler les personnes pour les mandats comparables qui ont été mentionnées, pour dire Ben, avez-vous apprécié ?

Votre expérience, est-ce que c'est, est-ce que ça a bien été, est-ce que ça a été concluant tout ça ?

Donc on peut faire une certaine inférence qui est possible avec l'évaluation qualitative qui n'est pas toujours possible avec le le, l'évaluation minimale ensuite. Bien s'assurer que l'entreprise a bien compris mandat et le milieu dans lequel celui-ci s'intègre.

Mon, on les a séparé avec la méthodologie, l'évaluation des tâches et les sciences. La méthodologie bien évidemment, nous ce qui nous préoccupait, c'était vraiment tout ce qui était le travelling, le déplacement de la machinerie et tout ça parce que c'est sûr que comme on est loin, c'est des coûts excessivement importants, alors qu'il y a de la machinerie qui est quand même disponible localement.

Qui pourrait être louée ?

Donc ça, ça nous intéressé énormément l'expérience, comme je vous l'ai dit.

30.

Évidemment, si on a un chargé de projet externe ou interne, mais là ça vient changer le nombre de points attribués.

Donc vraiment différencier dans l'expérience le personnel affecté au projet et le chargé de projet.

Et nous, ce qu'on recommandé, c'est 15 à 20 points pour le prix au niveau de la pondération.

Si vous avez une un principe à 2 enveloppes, Ben évidemment vous retirez le prix, puis vous répondez à la hausse les autres.

Mais ça, c'est un exemple de grille friterie avec lesquels on travaille.

Je termine rapidement dans le fond dans le dossier qu'on a eu, on a eu plusieurs leçons, apprises.

La principale leçon, c'est que assurément que il est important de garder en tête la réalité du milieu dans lequel le projet s'insère.

Nous, on avait repris en fait des devis d'autres municipalités puisqu'on réalisé, c'est que la réalité de votre municipalité doit être prise en compte si vous avez une municipalité dans laquelle il y a une entreprise à proximité qui est excessivement bonne.

Dans le Trail Building, puis qui a une bonne compétence belle vie a pas nécessairement besoin d'être ici.

Élaboré ça parce que justement, comme elle est prêt, il n'y a pas de déplacement qui est impliqué tout ça, donc ça va être possiblement le meilleur soumissionnaire qui va être directement à côté.

Par contre, dans une réalité comme on est bien, comme on est loin, ça prend, faut prendre le temps de bien faire les devis, faut prendre le temps de vraiment réaliser cette réaliser.

Dans quelle 1000000 sincère ?

Puis en fait avoir une certaine agilité parce que ce que ça veut dire, c'est que comme on l'expertise et ce qui est le plus important, mais il faut être capable de se dire Ben, peut-être que dans ce devis de l'appel d'offre c'est peut-être pas là qu'on va aller chercher l'expertise d'être même prête à scinder l'appel d'offres en 2.

Un appel d'offres qui est au niveau de la construction et de la machinerie et du temps homme et un autre appel d'offres qui pourrait, au niveau de la surveillance et de la supervision donc faut avoir cette agilité là pour s'agiter là pour évaluer les différentes.

Euh en fait, les différentes approches potentielles, assurément.

Approcher les entreprises en amont, solliciter leur expertise pour bâtir le technique, c'est assurément une pratique gagnante.

Nous, on fonctionne beaucoup comme ça depuis cette ce.

Ce cet appel d'offres là, ça nous permet vraiment de de bien définir ce qu'on veut, puis de savoir sur quel terrain on on veut.

On veut aller ensuite, Ben je vous recommandé grandement, vous l'avez compris, de fonctionner par comité qualitatif, avec grille critérier.

Ça prend beaucoup plus de temps.

Faut valider la grille, faut bien monter le projet, puis ça demande plus de définition mais au final vous allez avoir un projet qui je pense est vraiment plus gagnant, exige évidemment l'expertise de l'équipe attirée au projet.

Envisager l'expertise d'une surveillance de chantier externe.

Donc nous, ça aurait été le cas, on l'a envisagé, puis ça nous a permis de mieux contrôler le projet.

Puis un des bons coups, ça, ça aurait été d'avoir prévu la sortie.

Évidemment, j'ai pas eu le temps de tout vous parler de comment c'est déroulé tout ça.

Puis de la sortie et tout ça, mais vous comprendrez que ce projet là, notre processus d'appel d'offres, on a plusieurs choix qu'on a fait, qui sont des grands choix, des directions qu'on a prises, qui étaient pas nécessairement les bonnes à la base, qui ont influencé la suite du déroulement, fait la meilleure chose que je pourrais vous dire aujourd'hui, c'est de ne pas hésiter à prendre le temps, de bien montrer vos appels d'offres, de consulter les experts, les les, les entreprises ***** dans le milieu pour bien montrer ce devis là, puis assurer de mettre les bonnes pratiques.

Parce que dans plusieurs appels d'offres, ce qu'on vient faire, c'est que en on vient souvent s'attacher aux différentes normes qui sont disponibles.

Puis on vient invoquer, mais l'expertise, mais c'est important de bien les détailler.

C'est quoi qui est réellement attendu, qu'est ce qu'on veut ?

Puis que, comment est-ce qu'on peut le plus possible avec des facilitateurs derrière ça ?

Donc c'est ce qui fait le tour du sujet.

Si vous avez de plus amples questions par rapport à ce projet là, ça me fera plaisir d'y répondre.



Francis Tétrault 26:45

Un grand merci Olivier.

C'est pourtant pour ta présentation et pour ton ton ouverture, puis je sais, t'es un bon sport d'avoir casser la glace avec nous 15 Min.

Je sais que c'est pas, c'est pas facile de de y a tellement à dire sur le sujet, mais je te remercie d'avoir ouvert.

Moi, je je retiens de ta présentation des mises en garde, hein, sur la définition du produit sur sur le fait que le copier coller n'est pas toujours applicable, surtout quand on pense tu as mentionné sur la la la la composition de votre terrain, ça a une influence direct sur l'aménagement par la suite donc de s'assurer que les les contracteurs qui vont déposer Compiègne comprennent non seulement le produit qui est recherché, mais aussi le terrain dans lequel ils vont devoir l'aménager.

Un grand merci je rappelle aux gens que si vous avez des questions, la boîte QR dans le bandeau est là pour vous.

On est prêt à vous recevoir, encore regardé, merci.

Olivier, je vais passer à notre 2e présentateur, notre 2e présentateur, Jérôme Pelland, membre du Conseil d'administration du Professional Wilders Association, une association américaine passer depuis, passionné de vélo de montagne depuis près de 25 ans, Jérôme à confonde l'association pour le développement des sentiers de vélo de montagne au Québec en 2004.

Et depuis, il a travaillé à titre de consultant dans le monde cycliste avant de fonder sa propre entreprise de construction et de design de sentiers de vélo de montagne, le sentier boréal.

En 2009, il est tout juste de lancer Bégin, la continuation de son bureau de planification.

En 20 24, Jérôme, la parole est à toi.

JP

Jérôme Pelland 28:13

Merci Francis pour l'introduction, puis un peu comme François s'expliquait, c'est que moi je suis sur le Conseil d'administration du petit billet, donc l'association des contracteurs en sentier depuis maintenant 6 ans et également sur le comité de formation continue, puis à travers ça, je m'implique également beaucoup au niveau de la formation et du développement de l'activité du plein air, spécifiquement du vélo de montagne.

Mais tout ce qui s'appelle sentier à travers le Canada depuis maintenant 25 ans, donc beaucoup de guides de normes qui existent.

Origine de chez nous où j'étais impliqué de maire de Nantes, je vais partir ma présentation.

Voilà.

La piment la présentation, c'est l'association en en soi, qu'est-ce que c'est ?

Qu'est-ce que ça amène ?

Et dans un 2e temps, c'est quoi les points d'apprentissage ou de vigilance que je vous invite à considérer dans vos appels d'offres.

Le petit billet existe depuis 1976A été fondé aux États-Unis du côté ouest, à l'origine pour permettre la mise en valeur des milieux naturels.

En valeur des milieux naturels depuis 7 ans, ça l'a énormément évolué.

On est rendu à regroupé plus de 145 membres contracteurs à travers le monde.

Monde présent dans une trentaine de pays, on est 5 membres certifiés au Québec.

Puis c'est pas un processus où on fait juste payer un membership, c'est vraiment

un processus d'accréditation qui est assez strict, assez assez stringent.

Ça permet de qualifier ou de pré qualifier un entrepreneur.

Parc Canada utilise ça comme étant un critère de présélection d'admissibilité, même pour tous les projets entiers.

Maintenant la sépaq le considère également fortement au minimum, va donner un pointage additionnel quand c'est une entreprise qui est certifiée, puis à travers le PIB, on a lancé une initiative qui s'appelle the skills, qui est un un cadre de référence pour tout ce qui est communication Inter agence qui existe comme étant un fondement pour un programme de formation universitaire.

Ce programme là définit c'est quoi ? Les ?

Le cadre de référence de formation, de certification et de qualification nécessaire pour faire certains types de travaux répartis dans une quarantaine d'expertises spécifiques par rapport au sentier.

Pourquoi travailler comme professionnel en entier ?

Ben Premièrement parce que c'est des travaux qui sont hautement spécialisés.

Ça a l'air simple, mais le sentier est apparu que tout seul en forêt, y a quelqu'un qui a conçu ça, qu'il a travaillé, qui a aménagé.

C'est 40.

Quelques champs d'expertise dans une même personne, donc on peut pas s'improviser contracteur.

On peut pas l'improviser, spécialiste en sentier, les images qu'on voit à l'écran le démontre quand même assez bien.

Ce qu'il faut garder en tête, c'est que la plupart des spécialistes entier sont toutes des très petites entreprises, donc des des PME de 10 employés ou moins.

Mais malgré ça, l'ensemble des membres de l'association représente 31% de la force de main d'œuvre en Amérique du Nord de tout ce qui est aménagement de santé ou entretien de sentier.

Dernièrement, on a lancé un initiative qui s'appelle le cycle de vie, donc le cycle de vie en planification de sentier, c'est toutes les étapes qui viennent avant et après l'aménagement en soi.

Ce qui existe avant toutes les études de faisabilité, le plan, le plan concept, la stratégie, le plan directeur, là cartographie les plantes, devis, c'est nécessaire.

Les demandes de permis également.

Olivier tantôt mentionnait tout le corps de environnemental, mais ça va plus loin que juste environnemental.

On peut rentrer avec des contraintes au niveau de la CTQ des droits d'usage récréatifs, des demandes en terres publiques.

Le, le spectre peut être extrêmement large.

Tout ça vient avant même de commencer à réaliser.

Mais une fois que la réalisation est faite, comment on fait vivre ça ?

Y a très souvent une collaboration qui existe dans les réseaux de sentiers avec soit des organismes qui vont faire une prise en charge d'une gros de l'entretien de l'opération, de la patrouille, de la sécurité, souvent à travers des clubs, souvent à travers des des.

Des partenariats d'usage.

Ben y a 1/4 à mettre en place autour de ça y a une formation à mettre en place également autour de ça.

Ça ?

Puis, ce qui est très très important, c'est que faut comprendre que les sentiers, c'est un actif immobilisé, ça coûte un certain coût à aménager, ça coûte un quand même relativement cher maintenant.

Puis tout actif si on fait pas d'entretien dessus, va se détériorer.

Puis va se renationaliser avec le temps, donc l'importance de l'entretien va être doit être considéré dans le cou d'un projet.

Historiquement, quand on voit les projets sortir, c'est uniquement l'aménagement initial qui va être financé, qui va être subventionné.

C'est très difficile d'aller chercher le prix du sentier ou de de l'actif sur la durée de vie.

Une passerelle de bois dans 5 à 7 ans, va être à remplacer probablement, ou peut-être 10 ans, dépendant, les types de structure.

Ben faut commencer à prévoir tout de suite un réseau de sentier qui est très élaboré, où on a des centaines de kilomètres.

Ben le coût d'entretien peut être très très élevé aussi.

Qui va faire l'entretien de quelle manière, qui va inspecter, comment on finance ça, c'est tout.

Le point considéré.

Puis, si on prend un petit pas de recul, c'est quoi le code de référence qui existe ?

Et nous, on a publié un guide d'entretien qui aide justement à identifier ces éléments, là, à quantifier.

A les prioriser également.

Je vous amène à une série de points de vigilance qui sont des constats essentiellement, qui viennent du petit billet mais aussi beaucoup de monde.

Expérience de contracteurs depuis plus de 15 ans.

Les amis, juste en sentier, c'est des artistes de la nature.

Les contrats doivent présenter une flexibilité pour le tracé final, la mise en valeur du terrain.

Olivier le souligné tantôt.

Quand les plantes sont trop précis, qu'on a des devis très très strictes, puis qu'on arrive sur le terrain, que la réalité fait que on n'est pas capable d'exécuter ce qui est là.

Ben, on a un problème, c'est les chaînes order continuellement.

C'est très difficile d'avancer avec ça.

La majorité des projets entiers sont en conception, aménagement.

Où est-ce qu'on a un plan qui est moyennement précis ?

Un tracé ou un corridor d'intérêt ?

Mais que le balisage final va être déterminé.

Avec l'entrepreneur, ça donne une flexibilité ou le l'entrepreneur peut mettre en valeur son expertise, son expérience dans le respect de l'intention du client.

C'est là qu'on est capable d'aller chercher un bel équilibre dans l'offre, dans le positionnement de marché, dans l'expertise respective.

C'est, c'est ce qui est généralement recommandé.

L'autre raison de fonctionner avec des appels d'offres sur qualification, c'est justement ce qu'on va chercher à qualifier l'entrepreneur et non pas chercher le plus bas prix possible.

Faut garder en tête que les sentiers sont affectés par les changements climatiques comme n'importe quoi d'autre, mais souvent sont moins considérés parce que c'est un milieu naturel.

Ça reste que c'est une réalité, que il ***** un petit peu plus qu'avant, que les hivers sont variables, qu'on a du gel dégel.

Cette réalité là existe.

Les périodes de réalisation des travaux si vous pensez faire du balisage de sentiers au mois de février, ça se peut que ça fonctionne pas.

C'est généralement recommandé de faire les travaux dans la saison estivale, donc plus typiquement, du premier mai au 31 octobre.

En dehors de cette période là, parfois ça va être possible de faire certains travaux, mais ça va être limite avant cette date là.

Y a pas de garantie que le sol va être assez sec pour travailler et après le 31 octobre, il y a des fortes chances que le gel ne permettent pas d'avoir un résultat de qualité.

De qualité, ces pigments qu'on recommandé c'est qu ?

Après le 31 octobre, vous prévoyez une clause ou une réserve au contrat pour un suivi de l'année suivante ?

L'aménagement de sentiers surfacés sensibles, c'est dépendant de la météo.

Un point qui est très important, c'est que c'est plus pendant 3 jours de suite, ça se peut qu'on soit pas capable de faire de la finition, ça se peut que le résultat ne soit pas aussi intéressant et durable.

Et solide que on le souhaite, donc prévoir une réserve au niveau du contrat par rapport à ça.

C'est 35 millimètres, pas grave si tu tombes 30000 M par jour, ça se peut sur un enjeu.

On a eu des cours d'eau, il a tombé 120 millimètres par jour cet été, 3 fois.

Fois Ben, c'est sûr que ça affecté les chantiers, puis qu'on ferme le chantier au moins une journée, voire 2.

Dans ce temps-là fait peut-être prévoir une petite réserve pour ça.

Les spécialistes en santé, qui sont vraiment expérimentés, ont généralement des carnets de commande de 6 à 12 mois d'avance.

Un projet d'envergure ?

Plus que 5 à 10 km, le nombre de professionnels qui peuvent se qualifier ou qui ont la capacité de réaliser ce genre de projet là au Québec présentement, est très, très limité.

Puis plus le projet est gros, moins de monde.

Si on va chercher des contracteurs de l'extérieur, on peut, mais sur des projets majeurs, généralement les 20 à 30 à 50 km à la fois.

Ben là, on va ouvrir à l'international, carrément sur des projets de plus petite envergure.

Un 1/2 à 1000000 de dollars en valeur de réalisation à peu près Ben la capacité existe ici, mais il faudrait pas avoir peur de splitter.

Le contrat en différents morceaux justement pour permettre d'avoir plusieurs entreprises, vont travailler en collaboration sur le même projet.

Comme Olivier soulignait, on recommandé fortement d'avoir les grilles de qualification au niveau des projets.

Pourquoi ?

Parce que on est capable d'aller chercher un équilibre entre le montant soumissionné et le résultat terrain.

Au final, ça permet d'avoir un entrepreneur qui est peut-être un peu plus débutant, donc il va charger moins cher au mètre linéaire, mais qu'on va lui permettre d'apprendre et de se former, c'est de bâtir une relève au niveau local également, qu'on fait ça.

Des entreprises qui ont beaucoup d'expérience, il y en a pas tant que ça au Québec,

ça, c'est un constat.

Dans les 5 dernières années, il y a une trentaine de nouveaux contrats qui sont apparus sur le marché.

C'est pas tout le monde qui a le même niveau d'expérience ou de d'expertise.

Détails très très très importants.

Les projets de sentiers sont des travaux spécialisés, généralement exemptés de la loi B un, donc la définition de la loi de du domaine de la construction, tout ce qui est RBQ et sont généralement associé à la foresterie, au paysagement exception fait si on parle de structure portante, donc des des ponts, des passerelles ou de certains types de surfacage sentier ainsi que si on a des travaux de drainage majeurs, y a quelques quarts de référence, mais si on part du principe que des sentiers, ce n'est pas régi, y a des jurisprudences qui existent là-dessus.

Au moins 4K, Ben des travaux d'aménagement de sa surface naturelle, c'est considérer les travaux de surface.

C'est léger, c'est non invasif, puis faut arrêter de comparer ça à des routes, ce n'est pas une route, ce n'est pas un chemin forestier, c'est un sentier en milieu naturel.

À l'heure actuelle, les pompiers, qui sont partiellement assujettis à la régie du bâtiment pour certaines parties des chantiers.

Mais c'est la seule parenthèse que je fais là dessus là.

Focus aujourd'hui vraiment au niveau sentier.

Euh, point suivant.

Le faible coût d'aménagement des sentiers fait que le pourcentage de planification dépasse la radio habituelle de 10%, dépendant les projets, les emplacements et du contexte du milieu.

On peut des fois se rendre en 12, 15 voire 20% en de planification, incluant les demandes de permis et les études environnementales, les études d'impact, la caractérisation biologique, les études techniques.

Études techniques.

Donc il y a beaucoup d'éléments comme ça qui vont rentrer en ligne de compte, mais on n'a pas toujours besoin de toutes ces études là.

Quand on fait des projets de sentier à impact minime et particulièrement dans des terrains faciles, sur un terrain qui est particulièrement complexe, ça se peut qu'on ait besoin de se rendre là.

La règle du pouce, 10% ça fonctionne, mais le si on part d'un principe que le coût de construction de santé est relativement bas en proportion.

Ben c'est pas un enjeu majeur généralement.

L'autre chose, vu que c'est la plupart des entreprises sont des petites petites

entreprises, là lourdeur administrative devient souvent un frein aux soumissions. Par là, j'entends tout ce qui est cautionnement de soumission, d'exécution. Les retenues de garantie de plus d'un an des clauses de surveillance de chantier très très restrictives.

Où est-ce que j'ai des jeux, par exemple ?

Dans le passé, il y a un biologiste qui m'a dit, Ben, tu couperas pas une racine, je peux pas faire un sentier en forêt sans couper une racine, c'est physiquement impossible.

Les contraintes environnementales, les délais de paiement.

Quand on a un projet d'un 1000000, puis que c'est une entreprise qui a un chiffre d'affaire d'un 1000000 et demi par année et demander de financer 1000000 pendant un an, ça fonctionne pas.

Et il existe des ponts financiers auprès des institutions bancaires qui permettent de faire le bridge entre les subventions, donc les subventions.

Vous allez recevoir au niveau gouvernemental et le contracteur n'est pas à la charge du contracteur.

Puis, souvent les frais administratifs d'un pont financier sont admissibles au niveau du financement, donc sur des projets de petite envergure, sans à 200000.

Généralement, on va enlever les clauses administratives restrictives, enlever les les notions de cautionnement, de retenue, de garantie, vous mettre des retenues plus légères, un peu, puis on va mettre ces critères là uniquement sur les projets de plus grande envergure.

En haut d'un demi-million à peu près, c'est les principaux points.

La surveillance de chantier Olivier le soulevé, tantôt, c'est un domaine d'expertise qui est quand même spécifique, puis le point qu'il faut retenir, c'est que est-ce que vous avez réellement l'expertise de vérifier la conformité des travaux sur le terrain ? C'est pas toujours le cas.

Puis, très souvent, les clubs vont avoir tendance à embarquer là-dedans, mais en tant que utilisateur et non pas en tant que spécialiste, donc eux vont avoir du fun, vont être contents du résultat, mais ils seront pas nécessairement conformes au devis qui a été demandé.

Donc d'aller chercher une ressource externe qui vient assurer la conformité aux travaux, aux devis et aux normes.

Escroc, lois, c'est extrêmement important.

Dernier point que je vous amène le partage de risques au niveau d'un projet de sentier peut être fait de différentes manières.

Olivier a soulevé soit au horaire ou à forfaitaire Ben si toute la charge la

responsabilité du livrable revient à l'entrepreneur, le forfaitaire va être plus intéressant pour tout le monde, mais c'est sûr et certain que l'entrepreneur va mettre un prix en conséquence de se protéger.

S'il arrive quelque chose, les projets les plus intéressants, les plus rentables et les plus engagés collectivement sont généralement à taux forfaitaire.

Où est-ce qu'on va mettre en valeur l'expertise d'un spécialiste ?

L'implication locale et rouler à taux horaire ou une formule hybride comme ça donc, les projets hybrides, c'est souvent ce qui est le plus porteur dans le temps, parce qu'on crée un sentiment d'appartenance au niveau de la de la Communauté.

Puis, c'est souvent la que la Communauté va prendre en charge le réseau de sentiers va l'opérer, va faire vivre par la suite.

Et c'est ce qui fait le tour de ma présentation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas.



Francis Tétrault 45:17

Merci beaucoup.

Jérôme, oui, exactement, donc j'en profite.

Merci pour ta présentation.

Là, je retiens principalement que les entrepreneurs du milieu sont encore des petites compagnies très spécialisées, des petites PME qui travaille aussi dans un milieu qui est naturel, vivant, dans des conditions qu'ils ont de plus en plus imprévisibles, donc une certaine flexibilité qui est de mise dans vos clauses administratives peut être, et en particulier peut être reliée aux échéanciers.

Je rajouterais peut être aussi qu'il est important de bien faire sa planification en amont pour savoir dans quel dans quel type de terrain on opère.

Donc merci beaucoup Jérôme, très intéressant, on a une première question que je je vais répondre de suite, c'est directement en lien pour la réponse est très facile.

Sébastien nous demande ce qu'il existe, une liste d'entreprises qui réalisent ce genre de travaux en santé.

On mentionné qu'il ne peut oui, Sébastien, ça existe.

Pour contacter vélo Québec, ils ont déjà répertorié une liste de merci compagnies spécialisées là donc merci encore Jérôme, on va passer à notre dernier présentateur juste pour vous dire, on a un petit 5 Min de retard sur notre présentation, y a pas de problème donc on va on va prolonger la partie.

Question d'un 5 Min si vous en avez le temps.

Sinon, on rappelle qu'on va mettre la liste des questions répondues sur le webinaire sur la plateforme proximité plein air.ca donc notre dernier présentateur, c'est Jean

Laçasse, conseiller technique et formateur en aménagement de sentiers pédestres.

Rendre au Québec Jean est un expert en activité de plein air avec plus de 40 ans d'expérience comme guide, comme enseignant et comme formateur.

Et les spécialisé en aménagement de sentiers à faible impact environnemental, il a collaboré avec plusieurs groupes, notamment de conservation, mandatés par vélo Québec, par Rando Québec.

Pardon, lapsus.

Et j'ai travaillé longtemps au Québec, on dirait qu'on a de la misère à sortir.

Regarde à droite, il travaille activement donc chez Rando Québec, à la réforme des normes Québécoises en aménagement de sentiers pédestres.

JL

Jean Lacasse 47:07

Je vais même aller plus loin que ça.

C'est moi qui rédige les normes d'aménagement de santé au Québec.

Ça a été une participation très active effectivement, alors bon Ben merci pour la présentation.

C'était très intéressant d'entendre les les.

Les 2 précédents commentateurs.

Je vais amener quand même aussi un petit peu de bémol dans l'approche et aussi que ce qui a été présenté à certains endroits.

Je vais y arriver plus tard, donc je suis de rando Québec. C'est quoi ?

Rando Québec.

Et c'est quoi un mandat de d'une fédération ?

Je vous l'explique parce que je pense que c'est important de comprendre un peu comment que ça se développe le, les activités de plein air au Québec rendre au Québec est une fédération de loisirs du Québec au Québec.

Des fédérations de loisirs, c'est des fédérations qui sont mandatées par le ministère des sports loisirs.

Je vais l'appeler le même, faire plus simple et leur mandat, c'est de développer.

L'activité de promouvoir l'activité dans lesquels sont spécialistes évidemment les activités sportives, c'est très clair, on peut aller, on voit ce qu'on va voir aux olympiques en général, le hockey et compagnie.

Tandis 40 ans dans les activités de loisirs, ça n'exclut pas les activités physiques, mais on parle des activités qui ne concernent pas la compétition et la performance.

Est une fédération de loisirs et non pas sportive.

Et c'est une fédération de plein air parce que dans le domaine des fédérations sportives de loisirs du Québec, il y a, on y retrouve le plein air fait que si on plusieurs des fédérations de plein air, tel vélo Québec et Canot-Camping par exemple, Canoë-Kayak s'appelle aujourd'hui, on dépendant dans le sportif des fédérations. Canoë-kayak ou des fédérations de cyclistes du Québec ou du Canada ?

Peu importe ce qu'on arrive dans le plein air, l'objectif doit être sérieusement, pas compétitif et non pas axé sur la performance.

C'est aller faire une activité pour vivre une expérience dans le milieu naturel, c'est l'objectif.

Alors, rando Québec, vélo, rando Québec ?

Oui, je mélange de vélo, moi aussi j'ai déjà travaillé avec vélo Québec.

Je vais faire attention, rendre au Québec et donc là le l'organisme mandaté par le ministère, Paule loisir pour le développement de la randonnée pédestre au Québec. Et on s'est à notre mandat parce que, au début, le mandat était la promotion et la formation des accompagnateurs et des guide au niveau de la randonnée pédestre. Depuis quelques années, on a ouvert le mandat a été mandaté aussi, ça aussi, ça, ça vient du ministère des sports et loisirs pour déterminer les normes en aménagement de sentiers pédestres au Québec.

Et là, j'insiste beaucoup sur le fait que ces randonnée pédestre, parce que ce que je ce dont je vais vous parler, ça concerne la randonnée pédestre et je note que tout ce qu'on vient d'entendre est beaucoup axé sur le vélo.

Euh.

Plus de 60% des utilisateurs les pratiquants d'une activité de plein air au Québec sont des randonneurs.

Le, si on prend le vélo de montagne, qui est l'activité de plein air, on va arriver à peu près dans un 15% de pratiquants.

Ce que je veux quand même mettre un petit peu ces normes là, parce que c'est là où on peut voir que de dépenser des des, de, de d'investir des fonds pour satisfaire notre clientèle.

Et surtout, on parle avec mutuelle des municipalités.

Là, Ben la majorité des pratiquants vont être des randonneurs et ça va être normal que les plus gros budgets vont aller dans un développement de exemple, de d'un réseau de vélos de montagne parce que c'est plus exigeants dans le continuité.

Par contre, le plus grand nombre de vos utilisateurs vont être des randonneurs.

Traditionnellement, c'est, c'est ces sentiers là ont été conçus par des bénévoles.

Donc la majorité de ce qu'on retrouve au Québec, c'est, c'est du bénévolat au

niveau de l'aménagement de sentiers au niveau des sentiers comme tels et des réseaux de sentiers.

Notre mandat rando Québec à ce niveau-là, a été de définir les formations des travailleurs.

On a créé l'école des sentiers, on a créé des des, des contenus de cours, mais des pour donner un cours en aménagement de sentiers, on a aussi fait là, on a aussi créer la formation des aménagistes.

Là, faut faire attention dans les termes, l'aménager.

C'est l'architecte paysagiste des sentiers pédestres et l'aménageur est constructeur.

Et là, ça va, ça, ça, ça va être important.

Les nuances parce que justement, pour aller à la pêche d'offres, faut avoir un projet, faut avoir un plan et ça, ça va être l'aménager.

Qui va le détailler ?

Il faut faire aussi attention sur le concept de ce qu'on a à développer au niveau municipal pour la plupart du temps, on parle de pratiques citoyennes, c'est à dire que les sentiers qui vont être aménagés, ils vont être aménagés pour permettre à nos citoyens d'aller faire un tour en nature.

Ce ne sont pas nécessairement des produits d'appel d'offres.

Je fais la différence avec le récréotourisme où là on va créer un.

Ça n'exclut pas, les 2 peuvent hein ?

C'est toutes des zones grises à faire la s'entrecroisent.

Mais le le.

Le rythme creio tourisme, c'est la création d'un produit d'appel d'offres.

D'ailleurs, la ville de montagne, où est beaucoup axé le là-dessus aussi dans les développements au Québec en ce moment, mais au niveau de la randonnée pédestre, c'est à vendre au Québec.

Nous autres, c'est la pratique citoyenne principalement, donc ça concerne les municipalités.

Non constat, c'est qu'on s'est rendu compte là, faut faire une petite histoire pour vous là à peu près 15 ans.

Touriste, quand on glisse avec une veut commencer à faire de la promotion sur les sentiers.

En estrie les sentiers pédestres puis de de pouvoir essayer d'en créer justement, de développer l'appel d'offres, de d'aller chercher une certaine clientèle et d'attirer les gens.

Et quand on laisse, nous, on s'est posé la question, c'est bien beau de faire la

promotion de ces sentiers, mais est-ce qu'on peut savoir dans quel État ça situe, parce qu'il faut comprendre que les réseaux de sentiers pédestres ont commencé à développer ?

Voilà beaucoup plus longtemps que le vélo de montagne.

Et puis que le vélo de montagne, quand sont arrivés, ils sont arrivés avec les techniques et des approches beaucoup plus travaillées et beaucoup plus préparées à cause de ce que, entre autres, le vélo de montagne étant une activité beaucoup plus à risque, il fallait avoir de meilleures compétences.

Alors les premiers balbutiements de de, de, de normes en aménagement de sentiers viennent vraiment du vélo de montagne.

À ma connaissance, ce qu'on a, ce ce dont on hérité en randonnée pédestre en ce moment, c'est des choses qui ont été construites.

Va, 50, 60, 40 ans par des bénévoles sans connaissance.

Alors nous, ce qu'on s'est, on a offert à à tout ce qu'on dit d'évaluer, le niveau des réseaux de sentiers qui existent.

Je ça pas été compliqué hein ?

Ben oui, ça en fait, ça a été très compliqué, 700 km de sentiers à évalué à calculer, à caractériser, on a développé le programme.

D'ailleurs, il existe encore à rendre au Québec, on l'offre est le programme de caractérisation des sentiers.

Constat, les sentiers s'effondrent.

La majorité des infrastructures sont soit désuètes, soit a besoin de d'aménagement et excusez beaucoup ou soit carrément dangereuses, les budgets disponibles pour l'entretien.

Jérôme ne parlait tout à l'heure.

Effectivement, ils ont jamais été pris en considération.

Puis ça a été compliqué au niveau du maintien, de l'entretien, fait que ça a été nos.

On s'est rendu compte que Premièrement, dans l'élaboration des plans d'action qu'on avait fait, Ben ça va être de former les gestionnaires parce que même les gestionnaires, ceux qui sont responsables des sentiers, ne connaissent pas les normes d'aménagement, savent pas trop.

Ça a été fait tout à fait intuitif et c'est C'est d'ailleurs génial que ça a été fait comme ça, sinon ça n'existerait pas de nos réseaux.

Là, je suis en train de faire une critique négative, sauf qu'on ne connaissait pas les impacts que ça allait créer.

Je suite à ça, Ben on se tourne sur les aménageurs de sentiers.

La majorité des sentiers ont été conçus par des bénévoles et par des membres

actifs ou par carrément des projets gérés par les gestionnaires.

C'est comme ça que ça a été fait, mais là faut prendre conscience que les normes d'aménagement au Québec, que ça concerne la ville, autre montagne, l'escalade, le canot camping, la randonnée pédestre, sont tous des normes volontaires et des des.

Et c'est ce qui va poser certains problèmes parce qu'il y a beaucoup de constructions qui ont été faites de façon intuitive sans le suivre ces normes là y a pas de d'ordre professionnel.

En aménagement du sentier au Québec.

Ce dont Jérôme vient de parler, c'est une association de professionnels et c'est basé aux États-Unis, au Québec et au Canada comme tel.

Je pense au Canada, mais là, je m'avance, peut-être que Jérôme corriger, mais au Québec, de toute façon, il y a pas d'ordre professionnel.

Ça veut dire que c'est un peu n'importe quoi et ce qu'on s'est rendu compte nous autres, parce que notre mandat nous appelle à les voir.

Les gens nous appellent pour aller voir leurs réseaux, essayer de comprendre ce qui se passe, que ce qu'ils ont besoin.

On n'est pas des constructeurs de sentiers.

Notre service notre mandat, c'est le développement de la randonnée pédestre.

On se promène à travers le Québec et là je suis obligé d'arriver au constat que finalement des constructeurs.

Vous avez beau aller en appel d'offres, l'objectif de cette de d'aujourd'hui, c'est de parler des appels d'offres là, mais c'est très compliqué d'aller en appel d'offres parce que vous avez pas de professionnel reconnu avec un ordre professionnel et vous ne connaissez pas les compétences.

Et dans bien des cas, vous n'avez pas les compétences pour reconnaître leurs compétences fait que vous avez des constructions qui peuvent être aménagées n'importe comment, puis vous le savez même pas tout simplement.

Alors y a pas d'autre professionnel et on se rend compte que le service offert et ça je vous assuré que ça ne vise pas sentiment moral.

Et Jérôme Pelland, parce que c'est un professionnel, c'est très clair, mais on se rend bien compte.

C'est Jérôme ne peut pas faire tous les sentiers qu'au Québec, c'est impossible.

Puis il parle de 5 représentants petits billets au Québec, 5 membres petits au Québec.

C'est pas beaucoup par rapport aux demandes qu'il y a plus dans ces 5 là il y a aucune garantie que qui sont les compétences là-dessus parce qu'on a pu voir sur

les terrains on peut pas garantir ça en tout cas donc et un autre affaire qu'on a remarqué, écoutez.

Des centaines 1000 km le sentier national des centaines de kilomètres d'aménagement de sentier faits au Québec.

Ils ont été faites avec des peanuts, ça a été fait avec des 2000\$ du kilomètre des 3000,00\$ du kilomètre.

Aujourd'hui, vous allez en appel d'offres, vous allez avoir des offres à 100050 1075, 15010 km.

À un moment donné, il faut se poser la question dans si on a envie d'offrir un sentier de 10 km, on peut tu, on ne tue, on est tu capable d'assumer les 500000\$ que ça va demander pour l'aménager ?

Ça, notre approche est pour le vélo de montagne, je vais pas en parler, c'est pas ma spécialité.

Puis c'est probablement réel.

Mais quand on tombe en randonnée pédestre, faut se poser la question, c'est, est-ce que mon randonneur, si il marche dans un **** de bouette, c'est tu grave ce qui est le plus important, c'est que les gens aient accès au milieu naturel, que les gens accès à la nature et les sentiers existants ne seront pas réparés à 50000\$ du kilomètre.

C'est pas vrai, ils vont rester tels qu'ils sont.

Et si vous allez marcher au moins tant que blanche, vous États-Unis, les trails ont été faites le 100 ans, ils ne seront pas réaménagés dans des normes, ils vont rester telles quelles.

Ça coûte trop cher tranquillement, on répare ce qui est important, c'est de bien connaître votre réseau, d'en faire l'entretien, de vous assurer qu'ils sont sécuritaires.

Qui a pas de risque dessus et évidemment, c'est mieux des améliorer tranquillement quand vous aurez les moyens.

Mais n'oubliez pas que la randonnée pédestre au niveau de revenus y en a pas.

Si c'est pas des subventions, vous ne serez pas capable de l'arranger.

Là je sais pas ce qui me reste comme temps ça doit achever.

Je vais avancer, mais là c'est juste un exemple, la photo qu'on voit ici à droite, là c'est une passerelle piétonne.

Qui était aménagée par des à partir.

OK, cette pensée là est tombée avec 30 personnes dessus.

Moi, quand je me promène au Québec, j'ai vu à mon Dieu, je vais vous dire un pont sur 2 que j'ai vu est une structure dangereuse dans les sentiers, fait qu'on a un

problème au niveau des normes.

On a un problème au niveau des compétences et les professionnels qui se présentent aujourd'hui Ben n'ont beaucoup vont l'avoir.

Même que des filles qui ont des très bonnes compétences, reconstruire les ponts, mais on se rend compte au bout de ligne quand ils arrivent dans le sac, ils ont pas ces connaissances là fait que Arando Québec pour terminer ce qu'on vous offre, ce qu'on est comme on est là pour le développement de la donnée pédestre et ce qu'on peut vous offrir comme service, c'est des formations et des suivis.

En fait, on se positionné comme étant votre assurance au niveau de la qualité d'aménagement de sentier, on est votre protégez-vous, vous avez des questions, vous avez des, des, des des.

Vous voulez avoir des visites, voulez avoir de l'expertise bien rendu au Québec est là pour ça et on n'est pas là, on n'est pas, on n'est pas l'industrie, là on est la fédération.

Dans le fond, vous pouvez, tout le monde peut être membre de la Fédération.

On a des attentes face aux entrepreneurs et on on souhaite que que ça se développé et que l'approche de l'association se développé pour vraiment augmenter les compétences.

Ça, c'est notre demande, parce que on en construit pas des sentiers.

C'est aux entrepreneurs de développer les techniques et les façons de faire faire les sentiers.

Évidemment, et ça, ça va demander des coûts, c'est sûr, mais oubliez pas, la randonnée pédestre, ça s'ajuste à différents niveaux.

Alors voilà, je vais arrêter là, nous, on est juste pour finir, c'est rando Québec.

Vous pouvez aller sur les sites Internet pour aller voir c'est quoi pour en avoir plus d'informations, voilà, je vais vous laisser là.



Francis Tétrault 1:00:52

Merci beaucoup Jean pour ce petit portrait de la situation, mais je retire que les fédérations sont considérées et à consulter Olivier.

Par cette parlait tantôt de consulter aussi les gens de l'industrie, mais je pense que les le le le, le le même réflexe, c'est bon aussi de le faire avec les fédérations et même plus que bon.

Il est très important pour définir éventuellement les besoins.

Et puis là là clarification des requis techniques pour l'aménagement de vos sentiers, on a on a pas de nouvelles, ce qu'on a une nouvelle question, laissez-moi une 2nde oui donc oui Benjamin, on va s'assurer de de pouvoir avoir un accès au PowerPoint si

si ça va pour tout le monde, je vais pas de de problématique avec ça.

Moi, Messieurs, j'aimerais vous poser une question, peut-être pour dérouiller la salle, on va prendre encore un petit 5 Min malgré qu'on a accumulé un petit peu de retard au webinaire et et c'est de toutes les parts hein, je peux mettre le blâme sur Olivier qui a fait une super présentation.

Vous avez mentionné, Messieurs le l'entretien à plusieurs occasions dans vos présentations.

Olivier, c'est peut-être plus comme de la, de la de la requalification ou de la ou de la, comme du resurfaçage ou de la mise à niveau des sentiers.

C'est sûr que c'est un enjeu de plus en plus criant, des gens aussi.

Tu l'as nommé de ton côté en fonction.

Bah des fortes précipitations associées aux changements climatiques en fonction de l'achalandage.

Aussi.

Là tu sais, je veux pas plus qu'il y a des gens qui passent dans un sentier, puis plus il va se superiore.

Moi j'aimerais savoir, je te vois Jean, je te reviens à votre avis, comment est-ce qu'une municipalité pourrait faire pour mettre en évidence dans son devis, pour s'assurer que que l'entretien ou la mise à niveau des sentiers peut être bien faite quand on peut penser que parfois pas nécessairement tout le cas, c'est c'est là que ça devient compliqué de de savoir à l'avance pour les municipalités.

Dans certains cas, il faut rediriger des petits bouts de sentiers qui ont pas été bien aménagés.

Où refaire le sentier complément donc ?

Je reformule ma question, pour être sûr ou à moins que tu veux te lancer directement à Jean, vas y.

 **Jean Lacasse** 1:02:47

Ouais.

Moi, je me lance directement parce que justement, c'est un enjeu qu'on que que nos membres gestionnaires vivent constamment, je veux régler un un petit mythe, un petit peu, une légende urbaine et encore là ce que je vais dire.

Là, ça concerne les randonnées pédestres, pas les sentiers de montagne, des sentiers de vélo de dehors.

Denis, pédestre au niveau de la SURFRÉQUENTATION puis au niveau des changements climatiques au niveau des gros coups d'eau et tout ce que tu voudras, ce n'est pas là le problème de la Surfréquentation au Québec, y en a peut-

être 2 3 parce qu'on a passé le parc autour de Montréal.

Sinon, oubliez ça, il y en a pas de surfréquentation.

Un sentier pédestre peut retenir la pression des centaines de milliers de marcheurs. S'il est bien aménagé, puis il est bien positionné qui correspond aux paramètres de l'aménagement.

Ça, c'est des études qu'on a scientifiques de faites aux États-Unis en masse.

Là tu connais très bien Marion Jérôme.

Là tu sais que qui a démontré clairement qu'un sentier qui est bien placé, bien aménagé, il va tenir la route après ça.

Le problème de l'entretien, c'est pas le contracteur, c'est au gestionnaire, ça peut parce que moi ce que je ce que je recommande c'est oui, c'est habituellement c'est vos propres employés où vos propres bénévoles qui vont s'occuper des entretiens. C'est des sentiers encore là, ils compte bien aménagé.

Y a pas de problème, par contre, c'est de le planifier et de le budgéter.

Et ça, ça vous appartient des gestionnaires.

Et ce n'est pas fait, il y a des sentiers.

S'en hommes de personnes au Québec.

Là, il y a des entiers majeurs qui ont été aménagés de 15 ans qui auraient dû toffer la vente s'il avait été entretenu, puis y avait pas de budget d'entretien.

Ça a pas été planifié et ne serait-ce qu'un pont en bois, comme Jérôme le disait tout à l'heure.

Infrastructures en bois là, c'est 10, 15 ans si vous avez pas planifié le remplacer.

Bon, on les retrouve financiers dans le fond de la forêt, puis y a pas un qui se passe 15 ans de façon rendu dangereux, voilà.

FT

Francis Tétrault 1:04:29

Merci, puis je vais faire de la d'une petite balle au bond avant de passer la balle à nos autres panélistes pour pour faire du pouce.

Mais les fédérations ont également des des.

Des projets de formation des des produits qui existent pour, puis, c'est sûr que c'est un enjeu criant qu'il faut adresser en amont.

Olivier, ce que t'aurais un une une position, ouais.

OT

Olivier Thibodeau 1:04:46

Ben oui, je oui.

Absolument.

Je rebondirais sur ce que j'ai mentionné là, Ben en fait, tu sais, on le fait souvent

pour en fait tout projet c'est de c'est ça, c'est pas juste prévoir le projet en ça parce que on en a des des exemples de gens en parlaient.

Là t'as plein d'exemples de projets qu'on a faits, c'est pas juste dans les sentiers, c'est quelconque projet.

Puis c'est un beau projet, on le livre, puis là, 10 ans plus tard, on se demande, mon Dieu, qu'est-ce qui est arrivé à ce projet là ?

Ben en fait, c'est qu'on n'a pas prévu l'entretien annuel hebdomadaire mensuel requis pour ça, donc je pense que le le la recommandation numéro un, c'est quand vous faites des projets, surtout en plein air, de prévoir les sous ainsi que le temps homme requis pour des entretiens annuels, autant par des employés, soient municipaux.

Ou peut être qu'il y a des BNL des temps bénévoles, mais aussi probablement des mises à niveau occasionnel selon une période qui aura été déterminée avec des entrepreneurs, entreprises professionnels pour le faire.

FT Francis Tétrault 1:05:47

Merci Jérôme.

Quelque chose à ajouter sur ce point là ?

JP Jérôme Pelland 1:05:50

Ben oui, en fait, en termes d'entretien, la règle du pouce qu'on recommandé, c'est que l'année de construction n'a pas vraiment d'entretien majeur à faire.

On va peut-être quelques heures de tomber et souffler les feuilles de l'inspection essentiellement, mais à partir de la 2 ou 3e année, c'est qu'il faut prévoir un budget d'entretien, d'inspection, de suivi, de correction.

On travaille en région, des panneaux de signalisation, ça sert de cible pour les chasseurs, c'est merveilleux.

C'est une réalité qui existe.

En fait, ça peut arriver.

Règle du pouce, on va calculer entre 5 et 8% du coût de construction en entretien annuel.

Ça inclut l'entretien des structures de bois, la civilisation qui est à remplacer les entretiens des des drainages, tout ce qui structure de drainage au sens large, autant les les ponceaux, les passerelles.

Nettoyer les fossés et cetera les arbres qui sont tombés, tout ce qui est arbre mort à risque de tomber, surtout un arbre qui penche au-dessus d'un sentier.

On n'attendra pas qu'il tombe sur quelqu'un, on le coupe avant, donc ça va jusque

là, donc savoir quoi regarder, comment le regarder, c'est quand même extrêmement important.

Puis ça, c'est quand même assez bien détaillé dans le guide qu'on a publié.

FT Francis Tétrault 1:07:03

C'est pas, j'en aurais une dernière rapidement, peut-être avant de clore.

On a parlé beaucoup de monde de la préparation des projets, puis des appels d'offres en tant que tels.

Olivier a fleure un peu la sortie, tu sais quand que quand tout ce qu'on a planifié, euh et c'est bien passé où et toi peut-être moins bien passé très rapidement, chacune d'entre vous a commencé peut être par Jean.

Comment vous vous planifieriez un peu le la la, la stratégie de sortie lorsque vous êtes en train de monter votre devis d'appel d'offres, tu sais, c'est si nos le chantier se passe pas du tout comme on c'est, c'est la météo.

Collabore pas si si, si plein de plein de raisons, si les usagés sont pas capables d'attendre que le sentier est terminé avant d'aller l'emprunter et et font des dommages alors que c'est pas prêt encore rapidement, peut-être une minute chacun.

Auriez-vous des conseils à donner à nos, à nos gens qui participent aujourd'hui ?

JL Jean Lacasse 1:07:54

Ben normalement là je sais, parce que moi je vais devoir dire sur le, le fait de de, de, de des problèmes.

Lorsqu'on aménagé un sentier au niveau des coûts qui peuvent augmenter à l'époque, moi, je faisais des contrats, je mettais toujours un 30% de contingence, puis les gens levaient désert, comprenaient pas ce que ça voulait dire.

C'est bien cher, 30% de contingence, puis c'est la réalité.

Tu sais, sur le terrain, on travaille avec du vivant, on travaille dans du milieu éloigné, on travaille dans des intempéries, ça peut atteindre, c'est pas le Contrat, on s'entend à 30% de contingence.

Et si il arrive de quoi ça peut aller jusque-là et je trouve ça normal donc ça devrait être inclus dans un Contrat.

Un offre de services là, au niveau des coups de que ça peut coûter, sauf qu'il faut le justifier.

Évidemment, là c'est de la négligence par ses employés.

Obligé afin d'en bas, c'est pas ton problème si il a mouillé pendant 2 jours,

effectivement là ça c'est c'est incontournable fait que c'est probablement à ce niveau-là là moi que je le dirais d'y penser.

JP Jérôme Pelland 1:08:51

Ben on calcule souvent l'aménagement du sentier, mais on calcule pas tout ce qui vient autour, donc les chemins d'accès, les chemins d'évacuation dans font partie. La restauration des milieux une fois qu'on a quitté le chantier, donc la fermeture. Numérisation, faire les ménages, c'est un détail qui est à ne pas sous-estimer et toute l'aspect légal.

Fermeture de chantier vient aussi avec les acceptations provisoires finales, la gestion des garanties au rapport avec ça également puis de plus en plus ce qu'on voit c'est que les contracteurs vont imposer un guide d'entretien pour que la la garantie rentre en vigueur.

Donc, si l'entretien n'est pas fait pour l'agrandir, de l'i NL est automatiquement par défaut, donc à considérer dans dans l'appel d'offre également.

FT Francis Tétrault 1:09:38

Merci, j'ajouterai même la signalisation souvent paraît pas dans le devis.

Puis, au final, lorsqu'on vient pour livrer le chantier, on s'attendait que c'était inclus. Puis c'est des coûts, évidemment qui qui ont peut-être pas été nécessairement planifiés.

Olivier pour toute la.

OT Olivier Thibodeau 1:09:50

En fait, c'est exactement là que je m'enlignais.

Là, je un gros en fait, nous, on travaille beaucoup avec des organismes du milieu, puis c'est un des gros enjeux qu'on constate, c'est que tu sais, on reçoit un certain montant d'argent, ils mettraient tout dans ce que j'ai, comme mentionné l'aménagement de sentiers, puis nous on est comme au contraire, il faut vraiment garder un un pas juste des contingences de 30%, là tout ce qui est à côté, là signalisation, tout ce qui est au point de vue légal, toutes les assurances, la sortie et cetera.

Donc c'était vraiment le prendre dans un tout, puis pas voir le seul contrat qui est donné en appel d'offres comme l'entièreté de au niveau des fonds qui sont disponibles pour le projet.

FT Francis Tétrault 1:10:27

C'est un très bon point, puis ça va m'ouvrir une grande porte.

Pour conclure notre Webinaire, Ben merci d'abord à vous 3, pour votre présentation, votre générosité et au ministère de l'éducation pour le support en continu.

Olivier tu mentionnais les groupes, les groupes d'intérêts lorsque la demande vient d'un groupe citoyen, c'est des gens qui sont passionnés de l'activité hein, puis qui qui sont peut être pas nécessairement au fait de toutes les étapes d'administration de gestion de projets qui vont autour, donc on a de du langage commun à à établir un peu, puis de là, puis de la compréhension des différentes étapes également



Francis Tétrault 1:10:58

Ça fait un lien justement avec notre prochaine activité pour plein air à proximité, plein air point C à notre prochaine activité.

C'est un autre webinaire, ça va se tenir le 28 janvier 20 25 de 12h00 à 13h00.

Et ça s'intitule Le construire ensemble de nos espaces.

Participation citoyenne et concertation pour un plein air de Plexi de proximité.

Donc, on dirait que tu savais déjà où je m'en Allais avec Olivier.

Merci beaucoup pour la porte, visiter le proximité plein air pour CA pour vous y inscrire, on rappelle qu'on va installer le webinaire, la liste des questions et les présentations de nos de nos 3 invités d'aujourd'hui sur le site web et j'en profite pour vous remercier de votre présence et vous souhaite un excellent après-midi. Bonne journée à tous.